

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

♦ GROUPE DE PILOTAGE ♦

Groupe restreint

Réunion du 5 décembre 2014

Etaient présents :

Julien Crespo, Maire de Vaux sur Seine
Marie-Christine Vandeville, Directrice Générale des Services
Catherine Graziuso, Inspectrice de l'Education Nationale
Corinne Robin, Maire Adjointe aux affaires scolaires
Brigitte Chiumenti, Maire Adjointe aux affaires sociales
Martine Gardin, Conseillère Municipale
Noëlle Renaut, Conseillère Municipale
Valérie Carpier, Personnel communal, service restauration
Stéphane Aslot, Personnel communal, Policier Municipal
Edwige Payet, Personnel communal
Marie-Laure Hannoteaux, Atsem
Annette Leray, Atsem
Lidwine Ferreira, Enseignante maternelle
Nathalie Orlhac, Membre caisse des écoles, parent d'élèves
Véronique Carton, Personnel communal, Bibliothécaire
Béatrice Foucault, Personnel communal, Bibliothécaire
Julie Baschet, Personnel communal, Bibliothécaire

Eric Loiseau, Animateur construction jeux en bois
Virginie Cerisier, Parent d'élèves maternelles
Nathalie Potel-Charlette, Parent d'élèves maternelles
Tadzio Gottberg, Animateur percussion
Christophe Sence, Association Archéolithe
Hélène Petit, Atsem
Céline Tocques, Enseignante maternelle
Berkol Baykara, Animateur Guitare
Biolo Meta, Animateur Activité corporelle relaxation
Maria Protra Veneziale, Animatrice culturelle
Jessy Vettivelu, Animateur Centre de Loisirs
Floriane Buscail, Animateur Centre de Loisirs
Kevin Carvalho, Animateur Centre de Loisirs

Sont excusés :

Marie-Hélène Poidevin, Directrice école maternelle
Christopher Lauret, Personnel communal Service Jeunesse
Liette Wilputte, Animatrice ADGV
Chrystelle Titeux, Directrice école élémentaire
Séverine Lopez, Atsem

Aurélie Choonarah, Parent d'élèves maternelle
Caroline Strzesniak, Animatrice poterie
Jean-Fernand Ribeiro, Membre caisse des écoles
Gil Rajerison, Parent d'élèves
Yoann Hadjaz, Animateur percussions

M. Crespo rappelle aux participants que la réunion d'aujourd'hui a été planifiée en septembre pour faire un point à date et prendre des décisions si nécessaire.

Il affirme qu'il n'a pas de préjugés sur le devenir des TAP mais rappelle que leur coût est estimé à 56 000 € pour une année pleine, soutenu par le fonds d'amorçage de l'Etat à hauteur de 23 500 €, soit une dépense à la charge de la Commune de 32 500 €/an. Il rappelle que ces activités sont gratuites pour les parents dont les enfants en bénéficient.

En maternelle, ce sont 142 enfants sur 163 qui sont inscrits en TAP et en primaire 296 sur 310.

Mme Robin intervient pour informer les membres du Comité que dans le cadre du concours « des mots et des notes », la Commune de Vaux sur Seine a obtenu le 1^{er} prix dans le cadre des activités organisées par les bibliothécaires lors des TAP : 17 enfants ont été tirés au sort pour se rendre à l'Opéra Garnier, les autres recevront une récompense.

Mme Robin rappelle la finalité du Comité de suivi qui a pour but d'améliorer le fonctionnement et l'organisation, de connaître le ressenti de tous et pour faire des ajustements.

Sur l'école maternelle, la mise en place des TAP a été facilitée car les intervenants connaissent l'école et sont connus des enfants.

Sur l'école élémentaire, le démarrage a été plus difficile par manque d'animateurs. Actuellement, tous les groupes sont couverts par des animations : relaxation, poterie, jonglage...

A ce jour, seulement quatre courriers de mécontentement ont été reçus en Mairie en raison principalement du fait que les activités proposées ne plaisent pas aux parents.

M. Crespo rappelle que les TAP ne sont pas obligatoires. Une garderie payante est à l'étude, son coût dépendra du nombre d'enfants inscrits.

Activités TAP Maternelle

Mme Robin présente les activités mises en place en maternelle et précise que les ATSEMS ont trouvé leur place dans le dispositif :

- Relaxation, yoga avec Marie-Laure Hannoteaux
- Activités autour de l'histoire « les 3 petits cochons » avec Séverine Lopez
- Découverte jardin et nature avec Pascale Le Guerch
- Temps calme et marionnettes avec Annette Leray
- Ateliers création avec Hélène Petit
- Eveil musical avec Anne-Sophie Fontaine de l'Association Frédéric Chopin
- Jeux de construction avec Céline Tocques, institutrice
- Jeux avec Charlène et Quentin, animateurs

M. Crespo fait part du non-respect des horaires d'arrivée des enfants aux TAP et surtout le mercredi matin fixé à 8h30.

Mme Robin regrette le problème de discipline de certains enfants ainsi que leur manque de respect.

Un tour de table des participants est proposé afin de recueillir les avis/remarques :

* M. Christophe Sence, directeur de l'Association Archéolithe représente Elodie Rottée, animatrice en archéologie. Il reconnaît la difficulté de faire autorité dans le cadre des TAP alors que dans les écoles le directeur peut toujours prendre le relai. Il considère la durée de 45 minutes un peu juste au regard des activités qui peuvent être proposées. Il lui est rappelé que les animateurs disposent d'un battement de 15 minutes qui correspond au temps de récréation.

* M. Tadzio Gottberg, animateur percussions, rencontre des difficultés de discipline quant au partage du matériel musical et fait part de l'arrivée parfois tardive des enfants qui reviennent de la cantine. Il procède à l'enregistrement sonore de chacun et propose à le diffuser ou faire jouer les enfants lors de la Kermesse.

* Mme Nathalie Potel, parent d'élèves maternelle, juge les horaires trop stricts lors de la prise en charge des TAP au contraire d'une flexibilité plus grande lors de la rentrée en classe.

Elle a eu connaissance que des films d'adultes étaient visionnés avec Christopher (après vérification, l'orangerie ne dispose pas d'accès aux programmes télévisés, les DVD disponibles sont des documentaires).

Elle souhaite qu'une réunion publique soit organisée afin de présenter les ateliers et les animateurs.

M. Crespo rappelle qu'il ne souhaite pas organiser une réunion publique mais communiquer par le biais des comptes rendus et cela afin d'éviter toute manipulation.

Mme Potel sollicite une liste des ateliers proposés et des animateurs. Elle met en doute les capacités des animateurs et leur manque de formation/diplôme.

* Mme Nathalie Orlhac, parent d'élèves élémentaire, informe les membres du Comité qu'elle a reçu copie de mails de parents restés sans réponse de la part de la Mairie mais qu'il est nécessaire de relativiser au regard du nombre d'enfants participants aux TAP.

Mme Robin précise que toute demande ou réclamations doit être adressée par mail à « scolaire@vauxsurseine.fr » et qu'il sera répondu à tous les courriers.

* Mme Catherine Graziuso, Inspectrice de l'Education Nationale, souhaite rappeler l'objectif de la réorganisation des rythmes scolaires qui est de « mieux apprendre à l'école ». A cette fin, les TAP ne doivent pas « occuper » les enfants mais permettent d'alléger la journée scolaire.

Elle confirme que toutes les communes rencontrent des difficultés à recruter des animateurs et conseille aux parents de faire confiance aux animateurs. Elle souhaite que les TAP se déroulent dans une bonne entente.

* Mme Nathalie Orlhac, parent d'élèves, insiste sur le fait que les enfants sont ravis des activités proposées.

Au nom de Mme Strzesniak, animatrice poterie, elle fait part de problème de discipline.

* M. Eric Loiseau, animateur construction jeux en bois, rappelle que les TAP ne sont pas obligatoires mais que les enfants sont inscrits par leurs parents. Aussi, s'ils ne souhaitent pas participer, il vaut mieux les laisser se reposer dans un coin de la salle, la seule obligation des TAP étant de rendre les enfants détendus.

* Mme Maria Protra Veneziale, animatrice de l'atelier « pâtes », confirme que les enfants sont très contents mais aussi très excités, toujours en compétition.

* Mme Valérie Carpier, responsable service restauration scolaire et ATSEMS, souligne les difficultés de fonctionnement du service cantine du fait du nombre d'enfants inscrits en hausse et du changement dans le pointage.

* M. Stéphane Aslot, chef de service de la police municipale et animateur jeux de société, souhaite préciser qu'il dispose de formations requises même si certains pensent le contraire. Il rencontre également des problèmes de discipline.

* Mme Brigitte Chiumenti, maire adjointe aux affaires sociales et animatrice jeux de société, considère être suffisamment formée pour encadrer les enfants en tant qu'ancienne institutrice.

Elle prend le temps d'expliquer aux enfants l'activité pour pouvoir animer dans le calme.

* Mme Corinne Robin, maire adjointe aux affaires scolaires et animatrice prévention bucco-dentaire, dispose aussi de savoir-faire car dispense au titre de Docteur en chirurgie dentaire des séances d'informations bucco-dentaires depuis 35 ans dans les écoles de Chanteloup, Conflans Sainte Honorine et les Mureaux. Elle constate aussi le problème d'autorité avec certains enfants.

M. Loiseau propose d'organiser des réunions entre animateurs afin d'échanger les pratiques en matière de discipline.

* Les animateurs du Centre de Loisirs, Floriane Buscail, Jessy Vettivelu, Kevin Carvalho ont de très bons retours de la part des enfants qui sont contents.

* M. Biolo Meta, animateur relaxation, équilibre, considère que les TAP se passent très bien à Vaux au regard de ce qu'il a vécu aux Mureaux. Il se considère suffisamment formé avec 2 brevets d'Etat d'activités physiques et sportives pour tous. Il préconise de voir le positif dans les activités proposées et de ne pas stigmatiser quelques problèmes mineurs.

* M. Berkol Baykara, animateur guitare, connaît aussi des problèmes de discipline mais les enfants sont contents de découvrir l'instrument, les accords et les modes d'enregistrement. Il regrette que le temps de ¾ h ne permette pas de jouer des morceaux avec les enfants.

* Mme Lidwine Fereira, institutrice école maternelle, fait lecture d'une note rédigée par le Conseil des Maîtres dont une synthèse est ici produite :

La nomination d'une coordinatrice a nettement facilité l'organisation, ainsi que des modifications au niveau de l'occupation des locaux.

A chaque vacances, la liste des enfants qui vont au dortoir l'après-midi sera actualisée.

Mercredi matin :

Moins d'enfants fréquentent les TAP que les autres jours.

25% reviennent à 9h30, à noter que 13 enfants ne reviennent jamais le mercredi matin.

L'équipe enseignante propose que le regroupement des enfants pour les TAP se fasse à 13h25 pour que le TAP commence à 13h30 effective.

Mme Graziuzo regrette l'absentéisme le mercredi matin et surtout en petit-section. Elle pense qu'avec le temps la réforme sera acceptée par tous. Le changement de rythme a des effets importants sur les enfants de maternelle mais reste souvent posée la question de l'heure du coucher trop tardive.

Mme Corinne Robin constate que quelque soit l'heure des TAP, au regard des communes avoisinantes, les enfants sont fatigués. Cela est confirmé par Mme Graziuzo. Peut-être faudrait-il que l'école ait lieu le samedi matin ?

* Mme Céline Tocques, institutrice école maternelle, animatrice jeux de société, salue l'arrivée d'un nouvel animateur en maternelle permettant ainsi de réduire le nombre d'enfants par groupe.

* Hélène Petit, ATSEM, référente TAP en maternelle, considère que tout se passe de mieux en mieux. Elle rappelle que les ATSEMS sont des professionnelles qui ont obtenus des concours et des diplômes. Les enfants se détendent pendant les TAP.

* Mme Annette Leray, ATSEM, s'occupe du dortoir des petits et de quelques moyens. Le mercredi, elle raconte des histoires avec des marionnettes et de la musique.

* Mme Marie-Laure Vettivelu, fait un temps de relaxation avec les enfants qui sont contents. Certains enfants s'endorment pendant le temps de relaxation.

* Mme Béatrice Foucault, bibliothécaire, pense que les travaux dans la cour de l'école primaire peuvent expliquer le manque de concentration des enfants.

* Mme Julie Baschet, bibliothécaire, considère que tout se passe bien depuis que le nombre des enfants par groupe est en baisse. Les TAP se rodent : les ateliers sont adaptés en fonction des groupes accueillis. La bibliothèque peut jouer une réelle mission de médiation culturelle.

* Mme Edwige Payet coordinatrice TAP, fait part du travail important que représente l'organisation des TAP, notamment en terme de planning.

* M. Crespo fait lecture de la note rédigée par Mme Titeux, directrice de l'école élémentaire, en concertation avec l'équipe enseignante dont une synthèse est ici produite :

- *Satisfaction générale des enfants par les activités proposées.*
- *Les enseignants apprécient l'horaire dans la mesure où ce temps augmente le midi et permet plus de concertation entre eux.*
- *Les enfants sont plus fatigués, irritable et énervés que l'an passé sans que l'on puisse dire si c'est le mercredi ou les TAP en début d'après-midi qui en sont la cause.*
- *Préciser qui est responsable des enfants de 13h15 à 13h30. Centre de loisirs ou Mairie.*
- *Nécessité que chaque animateur accompagne et raccompagne les enfants.*
- *Un souci avec un animateur est signalé.*

A l'issue du tour de table, une synthèse est faite :

- Une information sera donnée aux parents quant aux animateurs et activités proposées.
- Des réunions entre animateurs seront organisées.
- Il n'y a pas de réunion publique prévue, peut-être des réunions par classes.
- La possibilité est donnée aux parents d'élèves de venir voir le déroulement des ateliers.

En conclusion, le dispositif TAP mis en place est maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le changement ne pourra se faire qu'avec le consensus de l'ensemble de la Communauté éducative : parents, enseignants, commune.

Des réunions du groupe de pilotage seront organisées tous les trimestres.